

Connaissance de l'emploi

Le 4 pages du Centre d'études de l'emploi et du travail
Décembre 2024

203 le cnam
ceet

LE DÉVELOPPEMENT DES NOUVEAUX INDÉPENDANTS EST-IL UN FACTEUR DE TENSIONS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL SALARIÉ ?

Philippe Askenazy

Centre Maurice Halbwachs-CNRS-EHESS-ENS-INRAE-PSL

Christine Erhel

Cnam, LIRSA, CEET

Baptiste Roux

*Centre Maurice Halbwachs-CNRS-EHESS-ENS-INRAE-PSL
et chaire Travail de l'École d'économie de Paris*

L'accroissement des tensions sur le marché du travail et la hausse du taux d'emplois vacants en sortie de crise sanitaire ont fait l'objet de nombreuses publications et débats. Les causes de ce phénomène sont multiples, renvoyant notamment aux conditions de travail et d'emploi, à l'intensité des recrutements, mais aussi à la faiblesse de l'offre de travail disponible pour certains métiers.

Ce numéro de *Connaissance de l'emploi* explore une piste d'explication plus spécifique, en lien avec le développement de l'emploi indépendant en France, particulièrement marqué entre 2009 et 2011, et depuis 2018. En effet, cette tendance pourrait avoir réduit les opportunités de recrutement de salariés pour les entreprises, et donc transformé le fonctionnement du marché du travail.

Les indépendants composent une population hétérogène ne disposant pas de contrat de travail et qui recouvre notamment des exploitants agricoles, des commerçants, des artisans ou des professionnels libéraux. La France a connu une expansion de l'emploi indépendant marquée par une très forte progression de 2008 à 2011, concomitante à la Grande Récession, puis une relative stabilisation avant une nouvelle accélération à partir de 2018, singulièrement pendant la crise sanitaire.

Cette croissance correspond principalement au développement de l'autoentrepreneuriat (URSSAF, 2024¹) : le nombre de comptes d'autoentrepreneurs s'accroît de plus de 15 % à 20 % par an entre 2018 et 2021, et de près de 10 % depuis. Au total, fin 2023, l'URSSAF recense 2,7 millions de comptes d'autoentrepreneurs, dont 1,5 million sont économiquement actifs dans le dernier trimestre. Le nombre de comptes de travailleurs indépendants « classiques » augmente certes légèrement en 2021 et 2022 pour s'établir à 1,9 million, mais après une baisse continue depuis 2009.

Les séries longues basées sur l'enquête Emploi (voir encadré) confirment ce mouvement avec toutefois une stagnation en 2023, pour les femmes comme pour les hommes, et pour toutes les classes d'âge. De plus, même si l'emploi indépendant secondaire progresse d'après cette enquête, il ne représente en fin de période que moins d'un dixième de l'emploi indépendant total².

Cette évolution de l'emploi indépendant en France est relativement atypique au sein de l'UE. Depuis 15 ans, selon les enquêtes sur les forces de travail européennes, la part de l'emploi indépendant dans l'emploi total a décliné au sein de l'Union Européenne hors France de l'ordre de 2 points de pourcentage, notamment dans les trois autres grandes économies que sont l'Italie, l'Espagne et l'Allemagne.

Cette dynamique singulière de l'emploi indépendant en France interroge sur ses possibles répercussions sur le marché du travail salarié. On peut notamment se demander si elle n'a pas, au moins dans certains secteurs, asséché le

¹ Sur le champ de l'URSSAF donc hors exploitants agricoles, marins et artistes-auteurs.

² Cette proportion ne tient pas compte des activités très marginales, qui ne sont pas capturées par l'enquête Emploi en continu.

vivier des candidats à des emplois salariés et participé à la nette progression des vacances d'emplois et des difficultés de recrutement sur la même période (Ducatel *et al.*, 2023).

La création du statut d'autoentrepreneur par la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008, facilitant la création d'entreprise individuelle accompagnée d'un régime socio-fiscal avantageux, et le doublement des plafonds de revenus permettant de bénéficier de ce statut en 2018 ont très certainement contribué à cette tendance singulière.

Dans l'ensemble, les travaux existants se sont concentrés sur les conséquences pour les revenus et la protection sociale de ce développement de l'emploi indépendant. L'emploi indépendant s'accompagne en effet d'un risque de faibles revenus : la part des indépendants gagnant très peu (dont les revenus d'activité annuels sont inférieurs à la moitié du SMIC rapporté à leur quotité de travail) s'élève à 27 % en 2018-2019 (Azougagh, Delmas, 2022). Par ailleurs, le développement de l'emploi indépendant accompagne une diversification plus globale des statuts d'emploi (Célérier, Le Minez, 2020). En effet, l'emploi indépendant s'éloigne de plus en plus de sa définition initiale, fondée sur la non-subordination, avec le développement de nouvelles formes de relations contractuelles et de dépendance économique, vis-à-vis d'une relation amont (particulièrement dans l'agriculture), d'un client ou d'un intermédiaire (y compris les plateformes numériques). Le constat de ces transformations conduit à des réflexions récurrentes sur l'évolution de la protection sociale afin d'améliorer la couverture de ces nouveaux indépendants tant à l'échelon français (HCPI, 2020) qu'à l'échelon européen : la directive sur le travail des plateformes adoptée en 2024 introduit notamment une présomption de salariat.

Au-delà de ces enjeux de protection des travailleurs, la croissance de l'emploi indépendant affecte également le fonctionnement du marché du travail, en ouvrant de nouvelles marges de flexibilité pour les entreprises (via la sous-traitance) ou en concurrençant certaines activités occupées auparavant par des salariés. C'est dans cette perspective que se situe ce numéro de *Connaissance de l'emploi*, qui met en relation la croissance de l'emploi indépendant et celle des emplois vacants. Après avoir analysé les caractéristiques des nouveaux emplois indépendants, notamment dans une perspective sectorielle, nous proposons une analyse économétrique des liens entre emplois vacants et part des indépendants dans l'emploi, à l'échelle du secteur et de la zone d'emploi. Notre hypothèse est que l'emploi indépendant peut accroître le taux d'emplois vacants, en particulier lorsqu'il se développe dans d'autres secteurs et ne permet pas aux entreprises de substituer directement des indépendants aux salariés.

● Une dynamique plus marquée dans certains secteurs

Le graphique 1 montre les tendances de l'emploi indépendant en France depuis le début des années 1990 d'après les données des enquêtes emplois annuelles, puis en continu. La baisse de la part de l'emploi indépendant dans l'emploi total est particulièrement nette entre 1990 et 2002, passant de 15,8 % de l'emploi total à 10,9 %, et résulte principalement du recul des exploitants agricoles, avant une phase de stabilisation entre 2002 et 2008. À partir de 2009, la part de l'emploi indépendant s'accroît, assez nettement jusqu'en 2011 (un point de pourcentage entre 2008 et 2011), avant une phase

DONNÉES ET MÉTHODOLOGIE

L'enquête Emploi (en continu à partir de 2003)

Notre analyse s'appuie principalement sur l'enquête Emploi qui permet de repérer les personnes déclarant exercer leur profession principale en tant qu'indépendant, à leur compte ou comme dirigeant salarié. Nous étudions ici les évolutions de la part d'indépendants parmi les personnes en emploi entre 1990 et 2023, ainsi que celles des caractéristiques de ces indépendants, notamment en termes de secteur et de profession. La refonte de la nomenclature PCS, utilisée à partir du millésime 2021, a eu pour effet l'apparition dans l'enquête de travailleurs indépendants parmi les employés et ouvriers (par exemple un garde d'enfant autoentrepreneur), alors que ceux-ci étaient pour la plupart rattachés au groupe des artisans et commerçants dans les enquêtes précédentes. L'analyse des liens entre emploi indépendant et emplois vacants exclut les agriculteurs ainsi que les artisans et commerçants, afin de se concentrer sur les métiers indépendants potentiellement substituables par un emploi salarié.

L'enquête ACEMO-Trimestrielle

Nous mobilisons également l'enquête ACEMO-Trimestrielle, produite par la DARES, pour les résultats concernant le taux d'emplois vacants. L'enquête se focalise sur les entreprises de 10 salariés ou plus du secteur privé, situées en France métropolitaine, et a pour principal objectif le suivi de l'emploi salarié. Le taux d'emplois vacants est calculé comme le rapport entre le nombre d'emplois vacants et la somme des emplois vacants et occupés, au niveau croisé Année x Zone d'emploi x Secteur d'activité NAF. Le taux d'emplois vacants apparaît très fortement corrélé aux difficultés de recrutement déclarées par les employeurs dans cette même enquête. Cette seconde variable étant affectée d'un taux significatif de non-réponse, nous privilégions l'indicateur d'emplois vacants afin d'appréhender la tension subie par les entreprises sur les recrutements.

Modèle économétrique

Le Tableau 1 présente les résultats d'une régression linéaire à effets fixes, menée sur des données au niveau Année x Zone d'emploi x Secteur d'activité NAF17 entre 2007 et 2022, reposant sur l'équation suivante :

$$EV_{zts} = \alpha + \beta_1 I_{zts} + \beta_2 \bar{I}_{zt} + \gamma_t + \eta_z + \varepsilon_{zts}$$

EV_{zts} et I_{zts} représentent respectivement le taux d'emplois vacants et la part des indépendants dans la zone d'emploi z et le secteur d'activité s en année t . $\bar{I}_{zt}$ correspond au taux d'indépendants dans la zone d'emploi z en année t en excluant les travailleurs du secteur d'activité s . γ_t et η_z correspondent respectivement aux effets fixes année et zone d'emploi. Des effets fixes secteur sont également introduits dans une spécification.

de stabilisation (autour de 11,5 %), et enfin une nouvelle hausse depuis 2018. Finalement, la part de l'emploi indépendant s'établit à 13,2 % en 2022 (soit 2,5 points de pourcentage de plus qu'en 2008), ce qui correspond à des effectifs d'indépendants de 3,7 millions (au-dessus du niveau de 2008, à 2,7 millions, mais aussi de celui de 1990, à 3,5 millions). Ainsi, en volume comme en part de l'emploi total, la dynamique de l'emploi indépendant apparaît clairement à la hausse depuis la création du statut d'autoentrepreneur en 2009, avec un regain marqué depuis 2018.

Cette hausse s'accompagne d'une transformation de la composition de l'emploi indépendant par secteur avec une

baisse de l'agriculture, du commerce et de l'industrie, une stabilité de la construction et des transports, et une nette hausse des services, en particulier dans l'éducation et la santé.

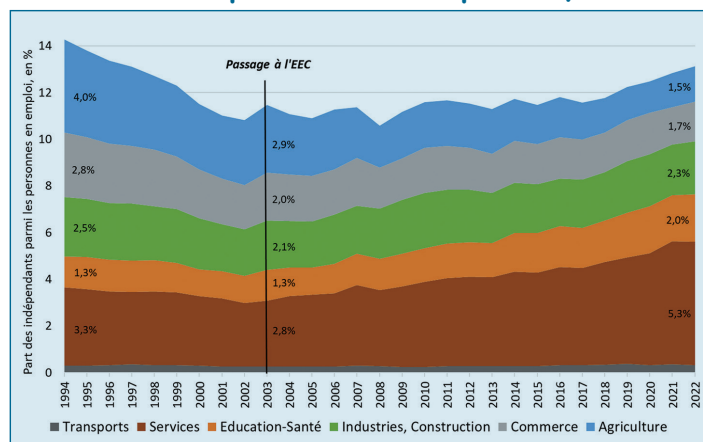
Cette transformation sectorielle s'accompagne d'une évolution de la composition de l'emploi indépendant par PCS avec une croissance nette pour les cadres/professions intellectuelles supérieures et les professions intermédiaires.

Certaines professions apparaissent particulièrement dynamiques, telles que les professions libérales (conseil, comptables, avocats...), les artistes/journalistes, les cadres administratifs d'entreprise, les infirmiers, les masseurs-kinésithérapeutes ou encore les formateurs et coachs sportifs.

Cette évolution de la composition par professions s'accompagne d'une rapide montée du niveau d'éducation des indépendants. La part des niveaux de diplôme supérieurs à bac+ 2 s'accroît pour toutes les catégories d'âge, et particulièrement pour les plus jeunes (18-24 et 25-39 ans), tandis que la part des niveaux de diplôme inférieurs au bac décroît, sauf pour les plus de 55 ans.

Des analyses de trajectoires sur la période 2003-2022 montrent que les transitions entre salariat et non-salariat s'opèrent majoritairement dans le même secteur et au sein de la même profession, même si les transitions vers les services à partir d'autres secteurs sont assez fréquentes, ce qui souligne l'importance des services dans la dynamique globale de l'emploi indépendant.

Graphique 1 : évolution de la part des travailleurs indépendants dans l'emploi total, 1990-2023



Source : calculs des auteurs à partir de l'enquête Emploi (en continu à partir de 2003), 1990-2023.

● Un facteur de tensions sur le marché du travail salarié ?

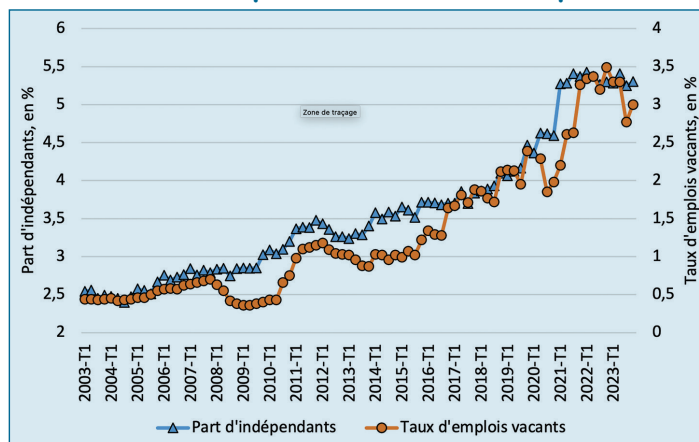
Depuis 2018, les débats sont récurrents sur l'origine des tensions accrues que l'on observe sur le marché du travail en France, particulièrement depuis la sortie Covid. Les travaux de la DARES ont montré leur nature multifactorielle, dépendant selon les professions de l'offre de travail disponible, de l'intensité du lien entre formation et emploi, de l'intensité des embauches, mais aussi des conditions de travail et de la durabilité de l'emploi (Ducatel *et al.*, 2023).

On peut faire également l'hypothèse que le développement de l'emploi indépendant, accompagné d'un changement de profils, modifie le fonctionnement du marché du travail salarié

en jouant sur l'offre de travail disponible dans un secteur et/ou pour un métier et sur la demande.

Au niveau macroéconomique, le graphique 2 suggère ainsi que le taux d'emplois salariés vacants (en orange) suit le taux d'indépendants (en bleu) dans l'économie, entre 2003 et 2022 : même si le taux d'emplois vacants réagit davantage aux périodes de ralentissement économique (crise financière en 2008 et 2009, crise sanitaire en 2020), les tendances des deux courbes sont proches et les phases d'accroissement du taux d'indépendants coïncident avec celles de croissance des emplois vacants (fin 2010-2011 et 2018-2022). Cette observation est d'autant plus remarquable qu'elle va à l'encontre de l'idée que les travailleurs se tournent vers des emplois indépendants par absence de perspectives sur le marché du travail salarié.

Graphique 2 : évolution de la part des travailleurs indépendants et du taux d'emploi vacants



Source : calculs des auteurs, enquête Emploi en continu et enquête Acemo.
Lecture : la part d'emplois vacants est mesurée en fin de trimestre, et le taux d'indépendants est la moyenne du trimestre, après exclusion des agriculteurs, artisans et commerçants.

Pour dépasser cette observation macroéconomique, une analyse croisant zone d'emploi et secteur à deux chiffres peut être déployée en s'appuyant sur deux mécanismes théoriques. Dans un secteur et un marché local donnés, on suppose que les entreprises arbitrent entre embaucher un salarié ou s'adjoindre les services d'un indépendant (par exemple, elles choisissent entre un peintre salarié ou artisan). Si le taux d'indépendants s'accroît du fait, par exemple, d'évolutions réglementaires ou technologiques, l'effet est a priori ambigu sur le taux d'emploi vacant : l'embauche de salariés devient plus difficile, car l'offre de travail est plus faible, mais il est possible de leur substituer des indépendants plus nombreux. En revanche, le développement de l'emploi indépendant en dehors du secteur (dans le reste de l'économie) a un effet non ambigu : il tend à réduire le volume d'offre de travail salarié disponible pour le secteur, y compris via des transitions vers de nouveaux secteurs ou métiers, sans fournir une potentielle main-d'œuvre non salariée ; la faiblesse globale de l'offre génère une pénurie et vient alors augmenter le taux d'emplois vacants sectoriel.

Les données de l'enquête Emploi permettent de tester ces mécanismes (l'encadré 1 précise le modèle économétrique). Le tableau 1 confirme que le taux d'indépendants extrasectoriel par zone d'emploi est positivement et significativement associé avec le taux d'emplois vacants dans un secteur et une zone d'emploi donnés. Cette relation, testée pour l'ensemble des années disponibles (2007-2022), se maintient lorsque l'on introduit

des effets fixes par zone d'emploi et par secteurs (modèles 2 puis 3), pour tenir compte de l'hétérogénéité géographique et sectorielle. Selon les spécifications, la hausse de trois points du taux d'indépendants sur l'ensemble de la période étudiée pourrait ainsi avoir généré de 0,07 à 0,13 point de pourcentage du taux d'emplois vacants salariés. Si elle participe aux vacances d'emplois, elle serait loin d'expliquer l'ampleur du phénomène au niveau agrégé. Le taux d'indépendants du secteur accroîtrait également les tensions sur le marché salarié, mais bien plus faiblement : le coefficient estimé est quatre fois moindre dans les modèles 2 et 3³.

Tableau 1 : taux d'emplois vacants et part d'indépendants par année, zone d'emploi et secteur

Variable dépendante	Taux d'emplois vacants (moyenne des fins de trimestre de l'année)		
	(1)	(2)	(3)
Taux d'indépendants du secteur (moyenne sur l'année)	0,014*** (0,002)	0,011*** (0,002)	0,005* (0,003)
Taux d'indépendants extrasectoriel (moyenne sur l'année)	0,034*** (0,008)	0,043*** (0,009)	0,023** (0,010)
Effets fixes			
Année	X	X	X
Zone d'emploi		X	X
Secteur d'activité			X
Observations	18 296	18 296	18 296
R ²	0,09	0,14	0,22

Codes : *** : p < 0,001 ; ** : p < 0,01 ; * : p < 0,05.

Pondérations : Nombre de travailleurs indépendants.

Source : calculs des auteurs à partir de l'enquête Emploi en continu et de l'enquête Acemo-Trimestrielle, années 2007-2022.

Le tableau 2 présente les résultats de la relation estimée secteur par secteur. Il apparaît une forte hétérogénéité qui peut trouver sa source dans le niveau de substituabilité du travail entre secteurs et entre statuts. Ainsi, le coefficient associé aux indépendants extrasectoriels est négatif dans les activités industrielles où le taux d'emplois vacants en 2022 demeure modéré, mais positif dans la construction pour laquelle ce taux est un peu plus élevé. Le coefficient associé au taux d'indépendants du secteur est nul pour ces deux secteurs,

Tableau 2 : taux d'emplois vacants et part d'indépendants, résultats par secteur

Variable dépendante	Taux d'emplois vacants (moyenne des fins de trimestre de l'année)			
			Santé, médico-social	Hôtels Cafés Restaurants
Secteur d'activité	Industries	Construction		
Taux d'indépendants du secteur (moyenne sur l'année)	-0,002 (0,005)	0,005 (0,006)	0,026** (0,008)	0,032** (0,009)
Taux d'indépendants extrasectoriel (moyenne sur l'année)	-0,040*** (0,008)	0,045* (0,019)	-0,009 (0,010)	0,204*** (0,034)
Effets fixes : Année, Zone d'Emploi				
Taux d'emplois vacants 2022 (%)	2,39	3,45	3,89	5,17
Observations	17 014	17 014	17 014	17 014
R ²	0,19	0,19	0,19	0,19

Codes, pondérations et source : voir tableau 1.

3 Même si l'on ne peut pas exclure le mécanisme causal inverse (la rareté des emplois salariés vacants pousse à prendre un travail indépendant), celui-ci aboutirait à biaiser par le bas les coefficients estimés.

mais positif et significatif dans le secteur santé-médicosocial et dans l'hôtellerie-restauration. Ce dernier secteur, qui souffrait en 2022 de nombreuses vacances, est notable : les deux coefficients associés aux taux d'indépendants sont significatifs et d'amplitudes relativement importantes. Selon cette estimation, jusqu'à 0,6 point de pourcentage de la hausse du taux d'emplois vacants dans ce secteur pourrait provenir du développement dans l'ensemble de l'économie de nouvelles opportunités comme travailleurs indépendants sur la période 2003-2022.

L'analyse des tendances de l'emploi indépendant en France depuis les années 1990 met en lumière la singularité de la période ouverte en 2009 avec la création du statut d'autoentrepreneur, qui est marquée par un accroissement du taux d'indépendants et une transformation des profils de secteurs et métiers concernés. La croissance de l'emploi indépendant concerne principalement les services, notamment dans les métiers du conseil, de la santé, ou encore de la formation et du coaching.

Cette dynamique constitue un facteur de transformation des emplois, favorisant la flexibilité et s'accompagnant de faibles niveaux de revenus et de difficultés d'accès à la protection sociale. Mais nos analyses sur des données au niveau des secteurs et zones d'emploi suggèrent également des effets sur le fonctionnement du marché du travail salarié, l'emploi indépendant contribuant à l'augmentation des vacances d'emplois salariés. C'est particulièrement le cas dans l'hôtellerie-restauration, où les tensions semblent être renforcées à la fois par le développement de l'emploi indépendant dans le secteur et dans le reste de l'économie. La réflexion sur l'attractivité des emplois dans certains métiers doit également intégrer cette dimension de substitution potentielle entre emplois salariés et emplois indépendants, les évolutions réglementaires ayant facilité l'expansion des seconds.

RÉFÉRENCES

Azouguagh M., Delmas F. (2022), « Un peu plus d'un indépendant sur dix gagne moins de la moitié du SMIC annuel et vit sous le seuil de pauvreté », *Insee Première*, n° 1884.

Célérier S., Le Minez S. (2020), « Les indépendants, témoins des transformations du travail ? », *Insee références*, édition 2020 – Dossier.

Ducatel V., Niang M., Lainé F., Chartier F. (2023), « Les tensions sur le marché du travail en 2022 : En nette hausse avec la levée complète des contraintes sanitaires », *Dares Résultats*, n° 59.

Haut Conseil au Financement de la Protection Sociale (2020), *Rapport sur la protection sociale des travailleurs indépendants*.

URSSAF (2024), « Les autoentrepreneurs fin décembre 2023 », *Stats UR*, n° 384.

Les actualités du Centre d'études de l'emploi et du travail (dernières publications, colloques et séminaires) sont en ligne sur le site : ceet.cnam.fr
Elles sont également disponibles via les comptes [X @CeetEtudes](#) et [LinkedIn Cnam-CEET](#).

Centre d'études de l'emploi et du travail

Conservatoire national des arts et métiers - 61, rue du Landy - 93210 Saint-Denis

Directrice de publication : Christine Erhel - Responsable éditorial et relations Presse : Bilel Osmane - bilel.osmane@lecnam.net

Mise en page : Ad Tatum - Dépôt légal : 1805-066 - Décembre 2024 - ISSN : 1767-3356

Ce numéro est en accès libre et sous licence Creative Commons 

